

TRANSITIONS FAMILIALES ET DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT : LES ENJEUX POUR L'INTERVENTION

Richard Cloutier

Volume 28, numéro 1-2, 1997–1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1108018ar>

DOI : <https://doi.org/10.17118/11143/12736>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue de Droit de l'Université de Sherbrooke

ISSN

0317-9656 (imprimé)

2561-7087 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cloutier, R. (1997). TRANSITIONS FAMILIALES ET DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT : LES ENJEUX POUR L'INTERVENTION. *Revue de droit de l'Université de Sherbrooke*, 28(1-2), 19–39. <https://doi.org/10.17118/11143/12736>

Résumé de l'article

Ce texte porte sur la séparation parentale dans ses effets pour l'enfant et dans ses enjeux pour l'intervention socio-juridique. Une mise en perspective de la séparation dans le cycle des transitions familiales qui l'entourent est d'abord présentée. Les facteurs en cause dans l'augmentation du risque d'inadaptation chez l'enfant sont ensuite discutés et les grandes lignes des résultats de la recherche sur les facteurs de protection sont esquissés. Enfin, quatre enjeux pour l'intervention sont dégagés : 1) la nécessité d'une représentation juste du phénomène; 2) l'implication des acteurs dans la recherche de leur solution; 3) la lutte contre l'appauvrissement familial par la protection des acquis; et 4) la valorisation des petits pas vers une solution acceptable pour tous.

TRANSITIONS FAMILIALES ET DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT : LES ENJEUX POUR L'INTERVENTION*

par Richard CLOUTIER**

Ce texte porte sur la séparation parentale dans ses effets pour l'enfant et dans ses enjeux pour l'intervention socio-juridique. Une mise en perspective de la séparation dans le cycle des transitions familiales qui l'entourent est d'abord présentée. Les facteurs en cause dans l'augmentation du risque d'inadaptation chez l'enfant sont ensuite discutés et les grandes lignes des résultats de la recherche sur les facteurs de protection sont esquissées. Enfin, quatre enjeux pour l'intervention sont dégagés : 1) la nécessité d'une représentation juste du phénomène; 2) l'implication des acteurs dans la recherche de leur solution; 3) la lutte contre l'appauvrissement familial par la protection des acquis; et 4) la valorisation des petits pas vers une solution acceptable pour tous.

This article deals with the effects of parental separation for the child, and its implications for interventions of a socio-legal nature. It begins with an overview of the phenomenon of separation within the cycle of family transitions. Risk factors associated with psychosocial maladjustment in children which result from parental separation are then discussed and general trends suggested by the research on protective factors are summarized. Four implications for socio-legal interventions are discussed, namely : 1) the need for an accurate qualification of the phenomenon, 2) the involvement of the parties concerned in the pursuit of a solution, 3) the avoidance of impoverishment by ensuring the protection of familial resources, and 4) the reinforcement of any progress, no matter how limited, towards any arrangement acceptable to all concerned.

*. Cet article s'inspire de la conférence présentée aux Journées de formation pluridisciplinaire Charles-Coderre, Faculté de droit, Sherbrooke, Mai 1998.

** Professeur titulaire à l'École de psychologie de l'Université Laval et chercheur à l'Institut universitaire sur les jeunes en difficulté - le Centre jeunesse de Québec.

SOMMAIRE

Le cycle des réorganisations familiales	21
Les effets de la séparation pour l'enfant	28
<i>Un risque d'inadaptation doublé</i>	29
Le risque dépend de plusieurs facteurs	31
<i>Les caractéristiques personnelles</i>	32
<i>L'appauvrissement de la famille</i>	32
<i>Les conflits, le deuxième ennemi</i>	33
À la recherche de facteurs de protection	35
Des enjeux pour l'intervention	36
<i>Développer une représentation juste du phénomène</i>	36
<i>Impliquer les acteurs</i>	37
<i>Protéger les acquis par la coparentalité</i>	38
<i>Valoriser les petits pas</i>	39

Dans des délais relativement courts, la famille contemporaine a connu de profondes transformations dont une diminution significative du taux de natalité, un accroissement important de la proportion de mères occupant un emploi, une mobilité conjugale accrue provoquant notamment l'appauvrissement d'une proportion élevée de jeunes familles ainsi que la diversification des types de structures parentales, une fragilisation du soutien que les personnes peuvent obtenir de leurs proches. Ces changements risquent d'affecter l'autonomie des membres et d'accroître leur dépendance aux interventions sociales de soutien.

Au delà du cycle de vie familiale caractérisé par des transitions comme la naissance des enfants, leur entrée à la garderie puis à l'école, leur départ de la maison lorsque devenus adultes, etc., d'autres événements moins «typiques» peuvent venir modifier l'organisation familiale. Ainsi, l'hospitalisation prolongée d'un parent, le placement d'un enfant en besoin de protection et le retour d'un parent après une absence prolongée à l'extérieur constituent des événements qui provoquent des changements dans la composition et le fonctionnement familial.

La séparation des conjoints fait partie des événements déstabilisants qui provoquent une modification des liens et des rôles dans la famille et confrontent les membres à de nouveaux défis, notamment : l'adaptation en famille monoparentale, le stress économique, la diminution des contacts entre certains membres, l'augmentation des responsabilités du parent gardien et souvent, la venue de nouveaux membres dans le contexte d'une nouvelle union conjugale. Le présent article porte sur les transitions familiales associées à la séparation des parents. L'objectif en est de présenter la dynamique des transitions familiales reliées à la séparation dans leurs effets sur le développement de l'enfant et d'en dégager certains enjeux pour l'intervention socio-juridique.

Le cycle des réorganisations familiales

La famille est un réseau de relations en constante évolution. Sa compréhension requiert une approche dynamique, intégrant le changement au fil du cycle de vie des membres. Différents types de liens et de rôles existent dans la famille en fonction du statut et de l'âge des membres concernés : la relation conjugale entre les adultes qui dirigent la cellule, la relation parentale entre le parent et l'enfant et la relation fraternelle entre les frères et les soeurs.

Ce qui arrive dans le contexte d'une relation influence ce qui arrive aux autres types de liens. Ainsi, la cohésion entre les conjoints influence la cohésion dans la relation parentale ou fraternelle. La présence de violence entre les conjoints augmente la probabilité de violence entre parents et enfants, ou entre frères et soeurs. Lorsqu'un membre vit un problème (exclusion scolaire, perte d'emploi, problème avec la justice, etc.) les autres en partagent le poids directement ou indirectement. À l'inverse, lorsqu'un membre connaît un succès (nomination, emploi, diplôme, etc.), les autres peuvent en bénéficier directement ou indirectement dans la mesure de leur implication dans la cellule. Le plus souvent, la séparation des parents est génératrice de stress dans la famille : la tristesse à l'idée du départ d'un parent, la colère face à ce qui arrive et qui n'est pas souhaité, le sentiment de culpabilité face à l'échec relationnel, l'anxiété face au futur devenu insécurisant, le sentiment d'être abandonné, voilà autant d'exemples d'affects à l'oeuvre dans ce contexte souvent vécu comme une crise.

Mais le temps va passer et la blessure relationnelle va se cicatrifier ; cette évolution incontournable nous impose une approche dynamique des transitions liées à la séparation : la séparation n'est pas un événement isolé dans le temps mais le début d'un cycle comportant une série d'étapes plus ou moins probables pour les membres.

(1997-98) 28 R.D.U.S.

*Transitions familiales
et développement de l'enfant :
les enjeux pour l'intervention*

23

Le cycle des réorganisation familiales

L'intervention compétente auprès des familles en transition exige une vision juste de la prévalence des phénomènes de même qu'une différenciation appropriée des termes. Les affirmations trop souvent entendues à l'effet que «un enfant sur deux vit dans une famille éclatée» sont erronées et méritent d'être corrigées. Il importe de savoir qu'au Québec, environ trois enfants sur quatre vivent avec leurs deux parents biologiques et n'ont pas connu de séparation dans leur famille. Notons que ce taux de prévalence, de l'ordre de 25%, n'a aucun besoin d'être exagéré pour être considéré comme sérieux. Le tableau 1 présente les proportions d'enfants et d'adolescents par type de famille en 1994. Le quart des jeunes âgés entre 0 et 18 ans se répartissent donc à travers les différents types de familles réorganisées tandis que les autres vivent en familles dites intactes.

Tableau 1 Proportions d'enfants de 0 à 18 ans par type de famille selon l'enquête pour les enfants (0-11 ans : tableau 1-A) et pour les adolescents (12-18 ans : tableau 1-B)

Tableau 1-A : Proportions d'enfants de 0 à 11 ans par type de famille selon l'enquête «le progrès des enfants au Canada en 1994»

¥	Nombre total d'enfants de 0 à 11 ans	4,673,000	100%
¥	Enfants élevés avec deux parents	3,934,000	84,2%
¥	deux parents biologiques	3,678,000	78,7%
¥	un parent biologique et un beau-parent	200,000	4,3%
¥	autre type de famille à deux parents*	55,000	1,2%
¥	Enfants élevés avec un parent seul	734,000	15,7%
¥	mère seule	681,000	14,6%
¥	père seul	53,000	1,1%
¥	Enfants élevés sans parents	moins de 1%	

- comprend : les 182,000 enfants vivant avec des demi-frères/demi-soeurs; les enfants avec deux parents adoptifs; deux parents de famille d'accueil; un parent adoptif et un beau-parent.

Source : Transition (1997). Institut Vanier de la famille, mars.

Tableau 1-B : Pourcentage des élèves du secondaire au Québec selon leur type de famille (12 à 18 ans; N= 3201)*

¥	Avec les deux parents biologiques	73,1
¥	Alternativement avec le père et la mère (garde partagée)	3,7
¥	Avec la mère seulement	11,2
¥	Avec ma mère et son conjoint	6,2
¥	Avec mon père seulement	2,2
¥	Avec mon père et sa conjointe	2,2
¥	En famille d'accueil	0,6
¥	En centre de réadaptation	0,1
¥	En appartement (sans les parents)	0,3
¥	Autre	0,4

*Source : Cloutier, R. et coll... (1994). *Ados, familles et milieu de vie*, Centre de recherche sur les services communautaires, Québec, Université Laval.

Dans le cycle décrit à la figure 1, il importe de souligner la distinction des notions de «séparation» et de «divorce». En effet, dans le contexte où, en 1994-1995, 27% des enfants québécois de 11 ans et moins étaient nés de couples vivant en union libre,¹ et qu'en 1996, 31% des enfants de moins de 6 ans demeuraient avec des parents vivant en union libre,² la confusion de ces deux termes est inacceptable. À Montréal en 1996, seulement 64% des couples étaient mariés comparativement à 78% à Toronto.³ Il est donc vraisemblable de croire que, le cas échéant, c'est une «séparation libre» que bon nombre de parents, vivant en union libre, vivront au terme de leur union et non pas un divorce. À cette proportion des familles en union libre s'ajoute celle des couples mariés qui se séparent sans divorcer comme tel.

-
1. N. Marcil-Gratton, *Grandir avec papa et maman? Les trajectoires familiales complexes des enfants canadiens*. Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes. Ottawa, Statistique Canada, document # 89-566-XIF, 1998.
 2. Statistique Canada (1997). Recensement de 1996 : état matrimonial, unions libres et familles. *Le Quotidien*, Diffusion du 14 octobre 1997.
 3. *Ibid.*

Le cas échéant, le divorce correspond typiquement à la deuxième étape du cycle mais, comme il peut ne survenir que plusieurs années après la séparation, il peut être localisé ailleurs dans le cycle. Par exemple, le divorce peut ne survenir qu'après la recomposition, au moment où le nouveau couple veut se marier, ce qui exige de mettre une fin légale aux unions antérieures. Potentiellement beaucoup plus qu'une formalité légale, le divorce peut parfois faire resurgir des tiraillements conjugaux que l'on croyait enterrés depuis longtemps. Dans certains cas, la reddition de comptes entourant le divorce des parents peut provoquer un stress relationnel plus fort que la séparation initiale pour l'enfant.

À la figure 1, l'adaptation en famille monoparentale est présentée comme la troisième étape du cycle typique. Sachant qu'au Canada⁴ 86% des enfants vivent avec leur mère après la séparation comparativement à 7% avec leur père et 6% en garde partagée, cette étape implique d'apprendre à vivre sans le père dans la plupart des cas. Or, comme la famille monoparentale matricentrique est plus souvent pauvre, l'adaptation à la vie dans ce type de famille peut poser à l'enfant le défi de vivre avec des moyens réduits, dans un logement et un quartier de moindre qualité et avec des ressources humaines et matérielles moins abondantes. Plusieurs études ont observé que les parents séparés étaient plus à risque de vivre des événements stressants (déménagements, accidents, pertes d'emploi, maladies, etc.) que les parents de familles intactes,⁵ comme si la séparation enlevait de la marge de manoeuvre face aux incidents de la vie. On a aussi observé que, pour l'enfant, l'adaptation en famille séparée était grandement facilitée par un environnement familial stable, bien structuré ou la supervision parentale est maintenue active, cela étant d'autant plus important dans les cas où l'enfant avait des problèmes d'auto-contrôle. Malheureusement, les parents aux prises avec des perturbations émotionnelles, des conflits conjugaux et des soucis financiers, sont généralement moins disponibles pour réunir ces conditions de stabilité et de sensibilité à l'enfant.

4. *Ibid.*

5. E.M. Hetherington, M. Stanley Hagan et E.D. Anderson, «Family transitions, : A child's perspective» (1989) 44 *American Psychologist* aux pp. 303-312.; G.C. Kitson, *Portrait of divorce : Adjustment to marital breakdown*. New York, Guilford, 1992.

Pour l'enfant, un changement de formule de garde peut représenter une transition plus stressante que la séparation initiale parce qu'il peut alors être amené (dans certains cas pour la première fois) à déménager et à changer de quartier, d'école et de groupe d'amis. Cette étape, présentée comme le quatrième échelon du cycle, pourrait aussi être située ailleurs dans la séquence. En outre, tous les enfants ne vivent pas un tel changement; ainsi, on a observé⁶ que la garde exclusive à la mère était la moins susceptible de se modifier avec le temps tandis c'est la garde partagée qui est la plus mobile. En garde partagée, le maintien de l'engagement des deux parents dans leurs rôles parentaux permet un choix réel de formules alors que la garde exclusive, surtout la garde à la mère, est souvent accompagnée d'un désengagement du parent non gardien (typiquement le père) ce qui coupe les alternatives. En lien avec cette stabilité imposée, on observe que les filles vivant avec leur mère en famille monoparentale étaient susceptibles de quitter plus tôt leur famille d'origine pour aller vivre en appartement, seule ou avec leur ami de coeur, comparativement à leurs pairs des autres formules de garde. En garde partagée, le changement le plus fréquent implique des filles plus jeunes allant vivre avec leur mère.⁷ L'occurrence d'une nouvelle union parentale a été associée à une probabilité plus grande de vivre un changement de formule de garde.⁸

Bien que certains auteurs estiment à environ cinq ans la longévité de la famille monoparentale. Certaines familles vivront une recomposition rapidement après la séparation tandis que d'autres n'en vivront jamais⁹. Les hommes s'engageraient plus vite que les femmes dans une nouvelle union post-séparation, ce qui n'est pas sans lien avec leur revenus plus élevés et le fait qu'il sont plus souvent parent non-gardien. Au Québec, de 6 à 8% des jeunes vivent dans une famille recomposée. Cependant la fiabilité de ce type de statistiques

6. R. Cloutier et C. Jacques, «Evolution of residential custody arrangements in separated families : A longitudinal study» (1997) 28 Journal of Divorce and Remarriage aux pp. 17-33.

7. *Ibid.*

8. E.M. Hetherington, M. Bridges et G.M. Insabella, «What matters? What does not? Five perspectives on the association between marital transitions and children's adjustment» (1998) 53 American Psychologist aux pp. 167-184.

9. N. Marci-Gratton, «Bien-être des familles à l'aube du XXI^e siècle» (1994) Société québécoise de recherche en psychologie, novembre.

est loin d'être absolue, la définition même de «famille recomposée» posant un problème de critère : à partir de quand la famille est-elle recomposée? Est-ce qu'une nouvelle union conjugale, qui date de un mois suffit pour déclarer l'existence d'une nouvelle famille? Quoiqu'il en soit, la recomposition exige habituellement des efforts importants d'adaptation pour tous les membres de la nouvelle famille. L'identification des frontières de rôles entre nouveaux parents et enfants, l'ajustement à des habitudes de vie et des cultures familiales différentes, la résolution des conflits associés aux rivalités et aux malentendus avec les anciens et les nouveaux conjoints, voilà autant d'exemples de défis que pose la recomposition. Deux résistances ont souvent été observées chez l'enfant à l'égard de son nouveau-parent : la première est reliée à la crainte que le nouveau-parent remplace le parent biologique, ce qui place le jeune en conflit de loyauté avec son parent non-gardien. La deuxième résistance vient de la rivalité entre l'enfant et ce nouveau parent à l'égard du parent gardien. Par exemple, la fille vivant auprès de sa mère biologique pourra percevoir le nouveau conjoint comme un rival menaçant de détourner vers lui l'amour de la mère pour sa fille.¹⁰

La recomposition familiale ne représente pas nécessairement la fin du cycle des transitions puisque pour la famille recomposée, les chances de vivre une nouvelle séparation sont presque deux fois plus élevées qu'elle ne l'étaient de vivre la séparation initiale. Dans la discussion qui suit, pour des raisons d'espace, la discussion sera centrée sur la séparation sans considération directe des autres étapes du cycle dans leurs effets pour l'enfant.

Les effets de la séparation pour l'enfant

Malgré les efforts considérables déployés par la recherche pour évaluer les effets de la séparation des parents sur le développement des enfants, la

10. E. Teyber, *Helping children cope with divorce*, San Francisco, Josey-Bass, 1992.

question demeure d'actualité. Dans cette abondante littérature,^{11,12,13} trois grandes lignes de force peuvent être dégagées. Premièrement, il est clair que la liste des désavantages de la séparation pour l'enfant au regard de ses opportunités futures est plus longue que celle des avantages. Deuxièmement, les connaissances dans ce champ ont permis de découvrir qu'il existe multitude de facteurs d'influence des trajectoires familiales, et que les lois généralisables à tous ne sont pas nombreuses. Troisièmement, dans le contexte où la mobilité conjugale est un phénomène social qui va durer en occident, la recherche accorde une attention croissante aux facteurs de protection, c'est-à-dire aux éléments susceptibles d'atténuer les effets négatifs de la séparation des parents pour les membres de la famille.

Un risque d'inadaptation doublé

Des études ont observé qu'entre 20 et 25% des enfants issus de familles séparées afficheraient des problèmes d'ajustement psychosocial (problèmes de comportement, échec scolaire, consommation, délinquance, etc.) comparativement à 10% chez leurs pairs de familles intactes.¹⁴ Ce niveau de risque des enfants de familles réorganisées, deux fois plus élevé que la normale, ne doit pas faire oublier que les trois quarts des enfants issus de familles séparées ne présentent pas de problème sérieux.

Il faut souligner que la plupart des travaux en ce domaine reposent sur des comparaisons entre des jeunes issus de familles réorganisées avec des jeunes vivant avec leurs deux parents biologiques. Cette méthodologie a l'avantage d'être commode mais elle pose le problème du chevauchement de variables. En

-
11. P.R. Amato et B. Keith, «Parental divorce and adult well-being» (1991a) 53 *Journal of Marriage and the Family* aux pp. 43-58.
 12. P.R. Amato et B. Keith, «Parental divorce and the well-being of children» (1991b) 110 *Psychological Bulletin* aux pp. 26-46.
 13. A.J. Cherlin, F.F. Furstenberg, P.L. Chase-Lansdale, K.E. Kiernan, P.K. Robins, D.R. Morrison et J.O. Teitler, «Longitudinal studies of the effects of divorce in children in Great Britain and the United States» (1991) 252 *Science* aux pp. 1386-1389.
 14. S.S. McLanahan et G. Sandefur, *Growing up with a single parent*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 1994. N. Zill, D.R. Morrison et M.J. Coiro, M. J., «Long-term effects of parental divorce on parent-child relationships, adjustment, and achievement in young adulthood» (1993) 7 *Journal of Family Psychology* aux pp. 91-103.

effet, les familles réorganisées dont la plupart ont une femme seule comme chef, sont généralement moins avantagées sur le plan socio-économiques que les familles intactes. Sachant que le revenu familial a un impact significatif sur la plupart des zones d'inadaptation mentionnées plus haut, il y a donc lieu d'exclure la variance expliquée par cette dimension afin d'éviter d'attribuer à la séparation des effets de la pauvreté dans les comparaisons; malheureusement, peu d'études ont fait cette démarche.¹⁵ La méthode consistant à comparer l'ajustement de l'enfant avant et après la transition permet vraiment d'isoler l'impact de la séparation dans chaque cas mais ce type d'étude est plus rare parce que plus coûteux.

La prévalence plus grande de problèmes d'ajustement chez les enfants et les adolescents ayant vécu une séparation parentale se traduit souvent par des problèmes de comportement, extériorisés ou intériorisés. Bien que ce ne soit pas toujours le cas, les garçons ont tendance à afficher du sous-contrôle dans leurs conduites, ce qui se traduit par des manifestations extériorisées comme l'impulsivité, l'agressivité, de l'hyperactivité, des problèmes d'attention, des conduites antisociales, etc. Les filles ont plutôt tendance à intérioriser leurs problèmes en affichant de l'anxiété, une faible estime de soi, du retrait social et de la dépression, etc., conduites associées à du sur-contrôle de la conduite personnelle. On a observé qu'à long terme les filles de familles séparées, plus encore que les garçons, sont susceptibles d'assumer des responsabilités parentales précoces et d'afficher un déficit scolaire.¹⁶ La visibilité moins grande de ce type de problèmes plus féminins est peut-être en cause dans le fait que la recherche désigne les garçons comme plus vulnérables à la séparation de leurs parents; notre connaissance de ce qui arrive aux filles, moins «dérangeantes», est moins bonne dans le contexte des transitions familiales.¹⁷

Alors que les jeunes issus de familles réorganisées représentent environ 30% de la population scolaire en milieu urbain, ils représentent plus de 60% des

-
15. B. Piérard, R. Cloutier, C. Jacques et S. Drapeau, «Le lien entre la séparation parentale et le comportement de l'enfant : le rôle du revenu familial» (1994) 15 *Revue Québécoise de Psychologie* aux pp. 87-108.
 16. R.L. Simons et al., *Understanding differences between divorced and intact families*, Thousand Oaks, CA, Sage, 1996.
 17. *Supra* note 8.

élèves référés pour des difficultés d'apprentissage ou de comportement à l'école,¹⁸ et les garçons y sont presque deux fois plus représentés que les filles. Sachant que le projet scolaire constitue la principale tâche développementale extra-familiale des jeunes, le fait d'échouer à l'école occupe une place importante dans la vie d'un enfant et cela possède des répercussions négatives sur ses relations avec ses parents. Un tel cumul de problèmes dans la famille et à l'école se retrouve souvent en toile de fond chez les jeunes qui investissent sérieusement dans des affiliations avec des pairs déviants, ce qui en retour renforce la probabilité de décrochage scolaire, de consommation de drogue et de délinquance. Une plus grande précocité sexuelle a aussi été observée chez les filles et les garçons de familles séparées, ce qui augmente évidemment leur risque de vivre une grossesse non désirée ou une maladie transmissible sexuellement. Or, cette spirale d'aggravation des problèmes des jeunes a d'autant moins de chances d'être bloquée que les parents sont accaparés par leurs propres difficultés et sont moins sensibles à l'enfant. Bref, la majorité des jeunes de familles séparées s'adaptent bien à la séparation de leurs parents mais la proportion de ceux qui vivent des difficultés est environ deux fois plus grande dans ce groupe comparativement à leurs pairs de familles intactes.

Le risque dépend de plusieurs facteurs

En contexte de séparation parentale, le risque de développer des problèmes sérieux n'est pas le même pour tous. En plus des travaux qui ont montré que le genre et l'âge avaient une influence sur l'ajustement,¹⁹ des études longitudinales ont observé que, chez les jeunes ou chez les adultes, plusieurs des problèmes attribués à la séparation ou à la recomposition familiale étaient présents avant la réorganisation, en raison des caractéristiques des personnes elles-mêmes. Les ressources disponibles sur les plans matériel, humain et social représentent aussi une zone d'influence déterminante des effets reliés aux transitions familiales.

18. N. Turmel et R. Cloutier, «Séparation parentale et consultation psychologique à l'école» (1990) 7 *Psychologie Québec* aux pp. 8-9.

19. *Supra* note 12.

Les caractéristiques personnelles

Certaines personnes, en raison de leurs caractéristiques personnelles, sont plus à risque de se séparer. Les adultes qui manifestent des conduites antisociales (négativisme, immaturité interpersonnelle, rejet social, etc.) ou de la dépression, sont davantage susceptibles de former une union avec des conjoints qui vivent aussi des difficultés psychologiques, ce qui augmente non seulement leur risque de séparation mais aussi leurs chances d'avoir des enfants affichant des problèmes affectifs.²⁰ Au delà de cette hypothèse de la «sélectivité maritale», on a constaté que certaines caractéristiques personnelles des enfants eux-mêmes augmentaient leurs risques d'inadaptation lors de la séparation de leurs parents. Des facteurs comme un tempérament difficile, une fragilité émotionnelle, des habiletés sociales déficitaires, de l'hyperactivité, un retard développemental, sont au nombre des composantes augmentant leur vulnérabilité. Bref, les individus dont l'ajustement est historiquement fragile trouvent plus difficilement les ressources personnelles requises pour faire face à l'épreuve de la séparation; dans ce contexte, il deviennent encore plus susceptibles de développer des problèmes.

L'appauvrissement de la famille

Même si la séparation représente généralement une solution adoptée pour sortir d'une situation conjugale devenue intenable, à court terme, elle exige plus d'énergie qu'elle n'en apporte. Certains auteurs désignent comme une crise la période entourant la division d'un système familial unique en deux systèmes différents à un moment où, non seulement il n'y a pas plus de ressources disponibles, mais, au contraire, des dépenses supplémentaires surgissent en lien avec la transition. Dans la très grande majorité des cas, les enfants vont se retrouver dans une famille plus pauvre qu'elle ne l'était auparavant. Mais attention, il n'agit pas seulement d'un appauvrissement au plan des ressources matérielles mais aussi au plan des ressources humaines et sociales.

20. K.R. Merikangas, B.A. Prusoff et M.M. Weissman, «Parental concordance for affective disorders : Psychopathology in offspring» (1988) 15 *Journal of Affective Disorders* aux pp. 279-290.

Dans plus de 90% des cas, les enfants ne souhaitent pas que leur parents se séparent; ce n'est pas leur projet à eux. Néanmoins, en tant que membre à part entière de la famille et en tant qu'individu en croissance, cette réorganisation de leur premier milieu de vie affectera vraisemblablement leurs chances futures. Dans ce contexte, les enfants peuvent être sérieusement contrariés et vivre une grande insécurité, ce qui requiert un surcroît de réconfort, d'affection, de présence de la part des parents, de contacts sociaux gratifiants, etc. Malheureusement, le plus souvent les parents sont moins disponibles, plus tendus, insécurisés eux-mêmes et plus isolés par rapport à leur réseau social.

Il faudrait donner plus aux enfants mais les parents ont moins à leur offrir, voilà l'équation caractérisant les ressources de la famille par rapport aux besoins de l'enfant en contexte de séparation. Cette dynamique fait que l'appauvrissement familial constitue l'ennemi numéro un à combattre pour l'intervention.

Les conflits, le deuxième ennemi

Au moment où la famille est rendue plus vulnérable parce qu'appauvrie par la division de sa cellule, les conflits entre les ex-conjoints se profilent comme une source de stress potentiellement considérable. Eux-mêmes source d'appauvrissement matériel potentiellement sérieux, les conflits conjugaux peuvent être catastrophiques au plan des ressources humaines disponibles à l'enfant. Ruptures, méfiance, hostilité, tristesse, culpabilité, conflits de loyauté, voilà des exemples de séquelles pour l'enfant, des conflits entre les parents .

Sans perdre de vue que la séparation est une solution à une situation conjugale devenue impossible et qu'il vaut mieux vivre dans une famille séparée que dans une famille intacte rongée par les conflits,²¹ force est de constater que la recherche d'une «entente» de séparation est susceptible de provoquer des conflits dans la plupart des situations. Or, les relations entre les parents donnent le ton aux autres relations dans la famille et conditionnent directement le climat qui y prévaut.

21. R.E. Emery, *Renegotiating family relationships*, New York, Guilford Press, 1994.

L'imprévu et la discontinuité

Il n'y a pas que les adultes qui ont besoin de savoir ce qui leur arrive et ce qui les attend pour s'adapter à leur milieu, il s'agit aussi d'un besoin fondamental des enfants. Lorsque votre premier milieu de vie est remis en question parce que les personnes les plus importantes pour vous ont décidé de se séparer, le niveau d'inquiétude est au plus haut. Le devenir de l'enfant est directement touché par la séparation de ses parents et, en tant que membre de la famille à part entière, il a droit d'être informé et de donner son point de vue dans les décisions qui le concernent. Malheureusement, on prend souvent pour excuse l'argument voulant que la séparation c'est une affaire d'adultes et que cela ne concerne pas les enfants («qui sont trop jeunes pour comprendre») pour justifier leur exclusion. Or, l'enfant a des besoins qui ne peuvent être ignorés sans une augmentation du risque d'inadaptation. Le manque d'information cohérente, l'absence d'un lieu pour exprimer ses sentiments et son point de vue sont nuisibles à l'adaptation de l'enfant.²² Pour se mobiliser dans son projet de vie personnel, élément essentiel à son ajustement, l'enfant doit pouvoir interpréter la rupture qu'il vit, comprendre ce qui se passe, clarifier les frontières de rôles (qui est responsable de quoi?...), exprimer sa colère, sa tristesse et ses inquiétudes, et pouvoir se projeter dans son futur en continuité avec son passé. Maintenir l'enfant ou l'adolescent dans l'ambiguïté, éviter d'entendre l'expression de ses sentiments et de ses pensées, voilà une approche facile à court terme pour des adultes préoccupés, mais qui peut exacerber sérieusement la réaction du jeune à la transition familiale.

22. S. Barry, R. Cloutier, L. Fillion et L. Gosselin, «La place faite à l'enfant dans les décisions relatives au divorce» (1985) 6 Revue Québécoise de Psychologie aux pp. 86-104.

À la recherche de facteurs de protection

L'impact de la séparation des parents sur l'enfant et son milieu de vie est donc assujéti à une dynamique complexe guidée par plusieurs facteurs d'influence. Les travaux destinés à estimer les contributions relatives des différents facteurs de risque ne peuvent présenter un tableau complet s'ils ne tiennent pas compte des facteurs de protection en cause. Par exemple, une moins grande disponibilité parentale peut être compensée par une maturité plus grande chez un jeune, tandis qu'au contraire, les effets positifs de la bonne qualité relationnelle entre les ex-conjoints peuvent être annulés par un tempérament très difficile de l'enfant. Pour vraiment saisir la dynamique, les facteurs de protection doivent donc être pris en compte.

Qu'est-ce qui distingue les familles qui réussissent mieux leur réorganisation des autres? Qu'est-ce qui les protège? Le tableau qui se dégage de la littérature sur ce sujet est un peu l'image en miroir de celui portant sur les facteurs de risque présenté plus haut. Les enfants qui réussissent bien dans leurs tâches développementales avant la séparation ont plus de chances de passer au travers de la transition sans séquelles majeures. Par exemple, un enfant qui fonctionne bien à l'école pourra connaître une baisse de rendement au moment de la réorganisation familiale mais, à long terme, il est moins vulnérable sur ce plan que le jeune qui a toujours eu un rendement faible. La réussite à l'école est un atout précieux qu'il faut protéger en priorité en raison de sa fragilité et du coût élevé que sa disparition représente pour l'enfant et ses parents.

Comme c'est le cas pour les enfants, les parents qui ont des réserves personnelles d'énergie sont plus à même de relever le défi de la séparation et de reprendre le cours de leur vie sans tomber en panne trop longtemps. Et ce défi est de taille : en contexte de conflit sur plusieurs fronts (argent, enfants, valeurs, responsabilités, etc.), comment arriver à transcender sa colère et son désir de vengeance à l'égard de l'ex-conjoint et coopérer avec lui ou elle pour trouver l'arrangement familial optimal?

Il existe peut-être des cas où la séparation se fait sans heurt mais ils ne sont pas légion; la plupart des couples et des familles vivent des tiraillements sérieux à ce moment mais c'est la façon dont les conflits sont réglés qui fait la

différence. Des relations familiales dysfonctionnelles, chargées de conflit, d'hostilité, où la supervision parentale n'est pas assurée auprès des enfants exacerbent les effets de la séparation sur l'ajustement des enfants et de leurs parents.²³ Là où on arrive à contenir les effets des différends plutôt que de s'enliser dans le conflit, là où l'on s'ouvre à une reconstruction sur de nouvelles bases plutôt que de rester fixé sur l'ancienne photo de la famille, la reprise se fait plus facilement.

Tout ce qui contribue à préserver les acquis des personnes et de la famille pour faire face au stress de la transition fait partie des facteurs de protection. Or, dans cet effort de conservation de l'énergie et d'évitement des pertes, l'intervention a un rôle significatif à jouer; selon son efficacité, elle peut représenter un facteur de risque supplémentaire ou constituer un facteur de protection réel.

Des enjeux pour l'intervention

Même si une proportion croissante de familles sont fondées sur une union libre et qu'en cas de séparation, une bonne partie d'entre elles échapperont aux interventions sociales ou juridiques, il demeure que la plupart des séparations parentales font l'objet d'un encadrement social organisé. Pour l'intervention, quatre enjeux importants découlent de la discussion qui précède : 1) la nécessité d'une représentation juste du phénomène; 2) l'implication des acteurs dans la recherche de leur solution; 3) la lutte contre l'appauvrissement familial par la protection des acquis; et 4) la valorisation des petits pas vers une solution acceptable pour tous.

Développer une représentation juste du phénomène

L'intervenant juridique ou social qui accompagne la famille dans sa transition de séparation joue un rôle d'architecte ou de «designer» à l'égard de l'arrangement à construire. Le caractère fonctionnel ou dysfonctionnel de la solution adoptée n'est pas étranger à ses conseils, à sa capacité de provoquer

23. *Supra* note 8.

l'ouverture à certaines solutions, à sa capacité d'éclairer la viabilité de certaines avenues. Pour ce faire, l'intervenant doit posséder une représentation différenciée et cohérente des transitions entourant la séparation; c'est un outil essentiel à l'intervention compétente. Une telle représentation commence avec l'utilisation différenciée des mots. Par exemple, comment soutenir une image d'expert lorsqu'on utilise les mots «divorce» et «séparation» comme des synonymes alors qu'à Montréal, par exemple, 36% des familles reposent sur un couple vivant en union de fait?²⁴ L'adoption d'une perspective temporelle constitue une autre composante essentielle à une représentation compétente des transitions de séparation. Il n'y a à peu près pas d'élément de la situation d'une famille qui n'évolue pas significativement avec le temps. L'enfant a trois ans maintenant mais, dans deux ans, il entrera à l'école. Madame est au étude aujourd'hui mais, dans trois ans, elle sera diplômée. Comment prévoit-on ajuster l'arrangement de garde proposée à l'adolescente de 15 ans lorsqu'elle entrera au CEGEP dans une autre ville l'an prochain? La construction d'une solution viable à la réorganisation familiale est incompatible avec une vision statique centrée sur la situation actuelle qui, le plus souvent, est biaisée par la crise.

Impliquer les acteurs

L'unicité de chaque situation, découlant de la complexité des interrelations des facteurs en cause, commande une approche «sur mesure» et disqualifie l'application de solutions toutes faites. La seule façon d'être sensible aux contours de chaque situation familiale c'est d'écouter, d'entendre, de prendre en compte la réalité et le point de vue des acteurs. Une telle approche est incompatible avec une attitude prescriptive de la part de l'Intervenant, même si celle-ci est fort séduisante dans le contexte des lourdes charges professionnelles et des pressions à la productivité.

Les acteurs ne sont pas seulement des guides servant à préparer le «sur mesure», ils sont aussi les moteurs centraux de l'actualisation de l'entente; si ce n'est pas leur entente, il sera beaucoup plus difficile d'assurer leur engagement à long terme dans son respect. Les parents et les enfants, à la hauteur de leurs

24. *Supra* note 2.

rôles respectifs dans la famille, doivent s'approprier le nouveau projet familial. En contexte de tensions et de ruptures, il n'est pas facile de parler de coopération et de projet commun mais, à travers des conseils et une information appropriée, il est possible de faire comprendre aux membres de la famille qu'ils sont les seuls vrais auteurs de leur scénario futur. Le rôle d'éducation de l'intervention devient alors déterminant.

Protéger les acquis par la coparentalité

L'appauvrissement matériel et humain de la famille représente le premier obstacle à combattre dans la poursuite de l'adaptation de l'enfant à la transition. Or, comme l'intervenant n'a généralement pas de ressources à donner à la famille, le levier le plus puissant dont il dispose pour contrer l'appauvrissement est la protection des acquis. Dans la mesure du possible, conserver l'engagement des deux ex-conjoints dans leurs rôles parentaux auprès de l'enfant, travailler à maintenir les contributions de l'ensemble du réseau social de la famille, sensibiliser les parents au caractère très précieux de la réussite scolaire de leur jeune, travailler à identifier des voies qui, autant que possible, éviteront à l'enfant des ruptures et de la discontinuité dans son projet de vie; voilà des exemples de pistes favorables à la protection des acquis comme moyen de contrer l'appauvrissement.

Ces pistes ne sont toutefois pas compatibles avec la présence de conflits ouverts entre les parents, de sorte qu'un préalable important à rechercher dans l'intervention est la transcendance des conflits. Les ex-conjoints doivent saisir que la préservation des acquis à l'enfant passe par un dépassement de leurs conflits conjugaux dans la recherche d'une coparentalité viable, la coparentalité étant la relation fonctionnelle nécessaire à l'actualisation des rôles parentaux auprès d'un même enfant. La relation conjugale est finie mais les ex-conjoints continuent d'être les parents de leur enfant, et pour jouer ce rôle ils ont besoin d'un minimum de communication. Encore ici, le rôle d'éducateur de l'intervenant devient déterminant pour aller chercher toute la marge de coparentalité dont l'ex-couple est capable, si petite soit-elle.

Valoriser les petits pas

Enfin, le succès ou l'échec dans ce domaine n'est pas une affaire de tout ou rien; il s'agit d'un monde de nuances où une diminution de 5% du risque est un progrès précieux. En l'absence de solution magique, c'est l'arrangement familial qui réunira tous les potentiels disponibles qui sera le plus viable et le mieux réussi. Pour arriver à valoriser tous les engagements provenant de chaque acteur, même les petits engagements, l'intervenant doit être sensible aux personnes et à leurs contextes. Une telle sensibilité requiert de la vigilance et de la discipline professionnelle mais aussi des outils fiables de suivi du cheminement de la famille en transition. Le cumul des petits pas vers la solution optimale doit être soigneusement répertorié de façon à ne rien perdre et à pouvoir refléter aux acteurs leurs propres progrès à l'aide d'une documentation explicite.